



La démarche participative, de 7 à 77 ans

ARCHITECTURE/URBANISME • Les démarches ou méthodes participatives, de plus en plus nombreuses, permettent d'intégrer la population aux décisions ou projets qui la concernent. Petit tour d'horizon.

LAURENT GUIDETTI*

Se balader en ville ou lire les courriers des lecteurs de votre quotidien offre un excellent moyen d'entendre les gens parler de leur environnement: «ils» ont encore oublié de vider les poubelles, «ils» sont encore en train de faire des travaux, «ils» vont encore construire un bunker en béton. Qui sont-ils, ces gens responsables de tous les maux? C'est souvent la commune, la gérance, le patron, ceux qui ont du pouvoir. Ce sont aussi les voisins, les habitants d'un autre quartier, les autres. En fait, «ils» c'est tout le monde, d'autant plus dans une démocratie directe. Quoi qu'il en soit, la participation peut se révéler une source d'information incomparable, par exemple pour définir le cahier des charges de projets de quartier, car qui connaît mieux que ses habitants ses besoins, ses qualités ou ses nuisances?

Ainsi, des démarches participatives ont été mises sur pied dans le but d'intégrer la population aux décisions ou aux projets qui la concernent, comme des opérations urbanistiques. Il y a plusieurs niveaux de participation qui permettent de distinguer la manière dont les pouvoirs publics associent la population aux prises de décisions.

Climat de confiance

Quelle que soit la démarche, il ne suffit pas de réunir des gens pleins de bonnes intentions et d'attendre qu'en sorte un projet ou une décision. Il n'est pas exclu que se cristallisent autour du processus des intérêts divergents et que certains tentent de le «récupérer». Des débats peuvent virer aux règlements de comptes partisans, des opposants torpiller le processus, des représentants de lobby monopoliser l'attention, des organisateurs abuser de leur autorité, etc. Pour éviter ces cruelles désillusions, il est impératif de fixer un cadre au processus, afin de fixer clairement les droits et devoirs de chacun. Cela peut sembler évident, mais tous les acteurs doivent être conscients des objectifs à atteindre. Il est tout aussi essentiel de définir les limites du processus, c'est-à-dire ce dont il ne traitera pas!

Pour définir un climat de confiance, tous les partenaires doivent connaître le rôle de chacun et prendre les autres au sérieux. Il existe de nombreux ac-



Maquette réalisée en 2002 par les élèves de l'établissement de Prélaz, à Lausanne, suite aux cours de sensibilisation organisés par le bureau Tribu'architecture. DR

teurs (le médiateur, la municipalité, les participants, les «professionnels», etc.) qui doivent accepter que le résultat recherché ne soit pas le reflet de la somme de tous les intérêts privés mais sont au service de l'intérêt commun. Le phénomène «nimby» (de l'anglais, «not in my backyard», c'est-à-dire «pas dans mon jardin») est l'illustration de la défense extrême d'intérêts privés de voisinage. Ainsi, les «nimby» peuvent en arriver à contester des projets de création de services publics par simple refus du changement.

Les différents processus abordent souvent des questions complexes et abstraites. Cela implique de la part des participants qu'ils parlent (ou apprennent à parler) le même langage et qu'ils fassent l'effort d'être compris de tous. Les professionnels ne doivent, par exemple, pas abuser de leurs compétences, en utilisant des jargons incompréhensibles des autres participants. La capacité à exprimer clairement ses idées peut se révéler plus importante que la qualité des idées en question.

Une fois le cadre du processus précisé, il est important de rester conscient des pièges et écueils possibles. Les participants doivent aussi accepter que la participation prenne du temps, ce qui a un intérêt non négligeable: celui d'empêcher la logique du «tout tout de suite» et la «dictature de l'urgence» pour échapper au débat public. Par ailleurs, pour que la démarche avance, les gens doivent accepter qu'il y ait un temps pour tout et que des décisions prises ne peuvent plus être remises en question. De son

côté, l'organisateur doit faire preuve de courage et de persévérance, car la population a parfois tendance à considérer que ses efforts sont «la moindre des choses». Le processus peut s'avérer alors relativement frustrant: il coûte, demande du travail et ne garantit finalement pas une plus grande acceptabilité du projet. I

*architecte, Tribu'architecture, Lausanne

> Article réalisé par «Habitations», revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'habitat (www.habitation.ch).

Des cours pour sensibiliser les futurs citoyens

L'habitat coopératif offre une forme de participation particulière puisque ses membres ont la possibilité de participer aux assemblées générales de manière égale, quel que soit le nombre de parts qu'ils possèdent dans la coopérative. En matière de participation à l'éla-

boration des logements, le modèle coopératif est très intéressant car il se situe entre la propriété privée où les habitants ont tout loisir de choisir ce qu'ils veulent et la location où le propriétaire est entièrement libre d'imposer ses choix aux locataires. Si certaines copé-

tives se comportent comme n'importe quel promoteur, d'autres ne s'en contentent pas et mettent sur pied des véritables processus participatifs pour l'élaboration de leurs opérations.

C'est le cas de la CoDHA à Genève, dont un des buts est de faire participer les habitants à la réalisation et la gestion d'immeubles. L'association sert à organiser la participation active des habitants, qui commence idéalement dès la conception du projet. Elle permet aux habitants de définir un cadre de vie plus proche de leurs aspirations, modulable au gré de leurs besoins. Les compétences ainsi que le pouvoir de décision doivent être, autant que possible, entre leurs mains. Le rôle de l'administration, réduite au minimum, a pour objectif la transparence.

Bien que les enfants représentent une catégorie importante

de la population, ils sont sous-représentés dans les démarches participatives car ils ne peuvent en général pas y prendre part. Il serait pourtant essentiel d'aller à leur rencontre car ce sont eux qui hériteront demain des projets d'aujourd'hui. Mais comment parler d'environnement construit avec les enfants? Comment feraient-ils la ville? la ville est-elle adaptée aux enfants? Ce sont des questions auxquelles Tribu'architecture est régulièrement confronté. Ce bureau d'architectes dispense des cours de sensibilisation dans les écoles, principalement à Lausanne. Le premier but est de sensibiliser les futurs citoyens, mais cette démarche permet aussi de comprendre ce qui touche les enfants, ce qui ne les intéresse pas et ce qu'ils revendiquent.

Les architectes-pédagogues sont parfois surpris par des propositions urbanistiques très

fortes: toutes les maisons sont allongées le long d'une rue, les maisons sont construites en périphérie d'un grand parc public, etc. En général, il ressort que ces solutions ne sont pas choisies mais subies. En effet, elles ne sont possibles que si quelqu'un (un enfant, l'enseignant, etc.) a joué le rôle «d'urbaniste en chef» et défini les règles d'implantation. La forme bâtie est donc davantage l'expression de la manière dont la classe a travaillé que la conséquence réelle d'une volonté collective!

Ces exemples montrent combien les processus de décision influencent l'urbanisme et qu'il faut se garder d'interpréter une éventuelle revendication de enfants simplement par les couleurs d'une bricolage ou la clarté d'une forme urbaine: pour comprendre la ville, rien ne remplace le dialogue!

LG/«HABITATION»

À LIRE

Environnement construit est un livre qui parle de l'environnement construit dans sa globalité. Il permet de comprendre, à travers une série de notions simples, d'où vient la forme des bâtiments, pour quelles raisons les villes ont été créées, de quelle manière le territoire est aménagé et quels sont les rôles des différents acteurs de l'environnement construit. Chercher à mieux connaître son environnement, c'est se donner les moyens de participer, de manière citoyenne et responsable, à son développement durable.

LG/«HABITATION»

> **Micèle Bonard**, *Environnement construit*, dessins de Mix & Remic, Ed. Loisirs et pédagogie, 80 pp. Disponible en allemand, avec préface de Moritz Leuenberger.